



Police

POLICE FEDERALE
Direction Générale de
l'Appui et de la Gestion
Direction de la mobilité et de
la gestion du personnel
" Gestion Bur 3 "

Rue Fritz Toussaint 8
1050 BRUXELLES
Tél.: (02)642 61 70
Fax : (02)642 60 96

NOTE TEMPORAIRE

Numéro d'émission
Date d'émission

DGS/DSP/Bur3/2009/FED-133/-**40135**
11 mars 2009

Classification
Classement

POLICE
CD625

Page
Annexe(s)
Référence PC

1/3
1 (candidature)
G:\Bur 2 - 3\Bur 3\Dépachement\FED-133-SPF Interieur-
Sv prévention\FED-133-F-Offre de détachement-SPF
Interieur-Sv prevention.doc

APPEL AUX CANDIDATURES
Offre de détachement
Service public fédéral Intérieur
Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention
Direction Sécurité privée

N.B. : Le présent appel ne concerne pas des vacances d'emplois dans le cadre de la mobilité

Chaque Corps de police locale et chaque entité de police fédérale reçoit au moins un exemplaire de cet appel aux candidatures. Les supérieurs fonctionnels veillent à ce que tout leur personnel soit informé de l'existence de ce document.

Le présent appel peut être consulté sur www.hrpol.be.

Chaque chef de corps/Chef de service est prié de transmettre à la Direction Générale de l'Appui et de la Gestion - Direction de la mobilité et de la gestion du personnel (DGS/DSP/Bur3) - Fax : 02/642 60 96:

au plus tard le jour de la date limite de l'introduction des demandes et sans attendre que le dossier soit entièrement constitué, une copie de chaque candidature (Ann 1) reçue à son niveau.

Cette offre est destinée à tous les fonctionnaires de police ayant les compétences d'un officier de police judiciaire (OPJ) pour l'exécution d'enquêtes de sécurité dans le cadre de la loi du 10 avril 1990 au sein de la Direction de la sécurité privée.

1. Cadre général

Dans le cadre de la réglementation relative à la 'Sécurité privée', les personnes qui désirent exercer des activités dans le secteur du gardiennage et de la sécurité doivent satisfaire aux conditions prévues aux articles 5 et 6 de la loi du 10 avril 1990 réglementant les entreprises de gardiennage, les entreprises de sécurité et les services internes de gardiennage et en particulier aux conditions de sécurité mentionnées aux articles 5, 1^{er} alinéa, 8^o et 6, 1^{er} alinéa, 8^o et 6bis. L'article 3, §4 de la loi du 19 juillet 1991 organisant la profession de détective privé.

La position juridique du membre du personnel détaché est déterminé par l'Arrêté Royal portant réglementation des détachements structurels de membres du personnel des services de police et de situations similaires et introduisant des mesures diverses du 26 mars 2005.

Les frais liés à ce détachement sont pris en charge par le SPF Intérieur

De nombreux avantages sont accordés dans le cadre de cet emploi, outre le traitement, pour autant que l'intéressé réponde aux conditions d'octroi, notamment :

- l'allocation « Région Bruxelles – capitale » prévue à l'art. 18 de l'arrêté royal du 26 mars 2005 ;
- l'allocation de bilinguisme ;
- les indemnités de repas ;
- les interventions dans les frais de transport.

2. Description générale de la Direction auprès de laquelle le détachement aura lieu

La Direction sécurité privée est une direction jeune et dynamique, chargée de la mise en œuvre des lois en matière de sécurité privée (loi sur les détectives, loi réglementant la sécurité privée et particulière,...) et du contrôle de l'application de ces législations.

Cette direction est notamment chargée :

- du contrôle de l'application de la loi, entre autres par des contrôles sur le terrain ;
- de l'évaluation de la réglementation (émettre des avis au ministre) et la préparation des modifications à la réglementation en application (lois, arrêtés d'exécution, circulaires,...) et de nouvelles réglementations ;
- de la gestion des dossiers administratifs en application de la réglementation : système d'autorisation et agrément, cartes d'identification, autorisations particulières, approbations,... ;
- de sanctionner des infractions à la réglementation ;
- du contentieux en application de ces lois (Conseil d'Etat, tribunaux ordinaires) ;
- de l'imposition des redevances et des prélèvements en application de la réglementation.

3. Description de la fonction

La Direction SPV recherche un (à deux) collaborateur(s) en vue de lui offrir un appui dans la réalisation des enquêtes sur les conditions de sécurité, réalisées afin de vérifier celles-ci. Cette mission consiste en l'exécution de certaines tâches, notamment :

- exercer des contrôles dans le cadre des lois précitées et/ou accompagner les agents assermentés dans l'exercice de ces contrôles ;
- participer à la Commission relative aux enquêtes de sécurité ;
- dynamiser et participer à la gestion du réseau POLNET qui comprend les personnes-relais de la police locale afin d'optimiser les échanges entre celle-ci et la Direction Sécurité privée du SPF Intérieur ;
- consulter les banques de données contenant toutes les références aux procès verbaux ;
- prendre contact avec la police locale et/ou fédérale, les Parquets, les Procureurs Généraux pour avoir connaissances de tous les faits relevant concernant les intéressés ;
- réaliser des rapports sur les conditions de sécurité.

4. Profil de la fonction

- être membre de la Police fédérale ou de la Police locale ;
- être bilingue (à défaut, le détachement sera attribué à un membre du personnel francophone ayant une bonne connaissance de la langue néerlandaise) ;
- pouvoir aisément établir des contacts avec les entités policières locales et fédérales sur tout le territoire belge ;
- avoir la qualité d'officier de police judiciaire: le fonctionnaire de police doit en effet avoir les compétences judiciaires nécessaires afin d'avoir accès aux banques de données policières et afin de pouvoir demander les procès-verbaux auprès des autorités locales ;
- connaître les applications nécessaires à la consultation des banques de données de la police intégrée au plan national et local, notamment les applications au niveau de PORTAL ;
- doit connaître la réglementation relative aux entreprises de gardiennage, les entreprises de sécurité et les détectives privés afin de pouvoir inférer, d'après les procès-verbaux, les faits et les constatations pertinentes dans le cadre de l'exécution de l'enquête de sécurité sur les personnes actives dans ces secteurs ;
- ne pas avoir fait l'objet d'évaluation périodique portant la mention finale 'insuffisant' ;
- le Directeur-Général du service dont vous dépendez/le Chef de Corps doit être d'accord avec votre candidature.

5. Lieu de travail

Boulevard de Waterloo 76 - 1000 Bruxelles

6. Informations complémentaires

Madame Marie BOCQUET – Tél. : 02/557.34.55 – Fax. : 02/557.34.90 – marie.bocquet@ibz.fgov.be

7. Sélection

Les candidats seront soumis à une interview au niveau de la direction concernée.

8. Candidatures

Les candidatures doivent parvenir le 15 avril 2009 AU PLUS TARD à l'adresse suivante :

POLICE FEDERALE
Direction Générale de l'Appui et de la Gestion
Direction de la mobilité et de la gestion du personnel
DSP / Gestion Bur 3
Rue Fritz Toussaint, 8
1050 - BRUXELLES

Cette offre de détachement sera également publiée sur Dailydoc, InfoZone et HRPol.be.



CDP Patrick VANDECAVY
Directeur DSP

C A N D I D A T U R E

Offre de détachement
Service public fédéral Intérieur
Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention
Direction Sécurité privée

Remarques :

- Toutes les rubriques doivent être complétées !!!
- Le formulaire doit être renvoyé à DGS/DSP/Bur3 pour le **15 avril 2009** au plus tard
(fax : 02/642.60.96 ; Rue Fritz Toussaint 8, 1050 Bruxelles)

Cachet du Corps / Service	<u>Demandeur :</u> Nom : Prénom : Corps/ service : Grade : N° d'identification : <u>Point de Contact (personnel et/ou service) :</u> - Adresse : - Téléphone : - Fax : - GSM :															
<u>Données personnelles</u> Connaissances linguistiques reconnues : Niveau d'aptitude médicale / exemptions particulières (nuit, ...) : Brevets obtenus :																
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left; border-bottom: 1px solid black;"><u>Conditions administratives</u></th> <th style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">Remplie</th> <th style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">NON remplie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black;">1. Etre bilingue</td> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black;">2. Avoir la qualité d'officier de police judiciaire</td> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black;">3. PAS d'évaluation avec mention finale "insuffisant"</td> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black;">4. L'accord du Directeur-General/Chef de Corps</td> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		<u>Conditions administratives</u>	Remplie	NON remplie	1. Etre bilingue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2. Avoir la qualité d'officier de police judiciaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3. PAS d'évaluation avec mention finale "insuffisant"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4. L'accord du Directeur-General/Chef de Corps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Conditions administratives</u>	Remplie	NON remplie														
1. Etre bilingue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
2. Avoir la qualité d'officier de police judiciaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
3. PAS d'évaluation avec mention finale "insuffisant"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
4. L'accord du Directeur-General/Chef de Corps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
Signature candidat(e) :	<u>Avis du responsable final de l'évaluation :</u> - FAVORABLE (*) - DEFAVORABLE pour les motifs joints en annexe (*) (*) Biffer la mention inutile Date : Signature du responsable final de l'évaluation :															